

PROCÉDURES DE COMMUNICATION

Camp de jour de Lac-des-Écorces



Sur le site du camp de jour

La direction du camp de jour peut être jointe en tout temps durant les heures du camp de jour et du service de garde. Une boîte vocale est disponible.

Le numéro pour joindre la direction, les numéros en cas d'urgence et la procédure en cas d'appel d'urgence sont affichés dans la salle principale ainsi que dans le dôme.

Ces numéros sont également affichés dans les trousseaux de premiers soins.

Les animateurs savent où sont affichés les numéros en cas d'urgence, et comment et dans quel contexte joindre la direction et les différents services en cas d'urgence.

Les animateurs sont autorisés à avoir leur cellulaire personnel avec eux en tout temps, mais SEULEMENT, pour rejoindre ou être rejoints par la coordination ou la direction du camp de jour.

En sortie

En tout temps, le responsable de la sortie a un cellulaire et une liste des numéros d'urgence et du numéro pour joindre la direction du camp de jour. En tout temps, il doit être en mesure de joindre la direction.

Les animateurs sont autorisés à avoir leur cellulaire personnel avec eux durant une sortie et à l'utiliser en cas d'urgence. Les animateurs ont le numéro de cellulaire du responsable de la sortie et le numéro du camp de jour.

Obligation de contacter la direction du camp de jour

Dans les situations suivantes, les animateurs ou leur superviseur immédiat ont l'obligation de contacter la direction du camp de jour SANS DÉLAIS :

- accident nécessitant un transport du participant vers un établissement de santé ou de santé communautaire;
- accident à la plage;
- incident majeur durant une sortie : disparition d'un participant, problème avec un participant, etc.
- problème majeur avec un participant, un animateur, un parent, un intrus ou tout autre individu;
- manquement grave à l'éthique ou à la sécurité;
- plainte majeure pour cause de harcèlement, violence ou abus sexuels allégués;
- toute autre situation jugée pertinente à communiquer.

À AFFICHER

POUR JOINDRE LA DIRECTION DU CAMP DE JOUR

En cas d'urgence, joindre en priorité :	Poste / Fonction à la Ville	Numéro de téléphone
1) Cassandra Thibault	Monitrice en chef	(819) 440-8530
2) Mélanie St-Cyr	Technicienne des loisirs	(819) 660-2421
3) Jean Bernier	Directeur général	(819) 585-4600 p.222

POUR JOINDRE LES DIFFÉRENTS SERVICES

	Nom de la personne ressource et/ou de l'organisme	Numéro de téléphone
Médical		
Ambulance		911
Hôpital		819 623-1234
Centre anti-poison		1800 463-5060
Psychologue		811
Travailleur social		811
DPJ		1 800 567-8520
Incendie		
Protection des incendies	Jason Campbell	819 436-1506
Police		
Sûreté du Québec		310-4141
Autres		
Association des camps	Joël Gaucher Consultant ACQ	514-775-7676
CSST		1 844 838-0808

RAPPEL – PROCÉDURE EN CAS D'APPEL D'URGENCE (911 OU AUTRE)

- L'urgence est au Camp de jour de Lac-des-Écorces
- L'adresse est le 245, rue de la Montagne à Lac-des-Écorces et les indications pour se rendre sont :
 - De Mont-Laurier
Prendre la route St-Joseph en direction nord-est, tourner à droite sur la rue de la Montagne.
 - De Rivière-Rouge
Prendre la route St-Joseph en direction Sud, tourner à gauche sur la rue de la Montagne.
- Le numéro de téléphone est le 819 440-8530
- Je m'appelle...
- Le blessé est...
- Voici ce qui s'est passé...
- La condition du blessé est...
- Je lui ai donné les premiers soins suivants...
- Quelle est la suite des événements ?